

Quels leviers pour guérir la MSP ?

L'avenir de la maison de santé pluridisciplinaire d'Orléans-La Source était évoqué lors d'une entrevue qui s'est tenue, hier après-midi, à la mairie de proximité.

Thomas Derais

thomas.derais@centrefrance.com

S'il y a un sujet qui semble à peu près faire le consensus à Orléans-La Source, c'est bien celui de la santé et de sa maison de santé pluridisciplinaire.

Venue avec sa casquette de conseillère départementale, Nathalie Kerrien a rejoint son collègue municipal, Michel Ricoud, à l'occasion d'une réunion informelle qui s'est tenue, hier, à la mairie de proximité du quartier sud-orléanais.

Quelques leviers d'action

Des représentants des collectifs AHLS (Association des habitants de La Source) et QVLS (Qualité de vie à La Source) ont accompagné cette brève entrevue. De l'aveu de l'ancienne adjointe à la mairie d'Orléans, les leviers d'action sont peu nombreux.



COURT. La réunion en comité réduit s'est achevée au bout d'une heure. Il s'agissait de faire le point sur la suite à donner et les leviers d'action à mobiliser. PHOTO THOMAS DERAIS

En voici quelques-uns. **Réunion du 17 septembre.** Une réunion interne à la MSP de La Source avec, nous dit-on, des représentants de la mairie, devrait se tenir dans la soirée. Elle aura pour objet de faire le point sur les six fiches de postes qui ont été évoquées par le passé. Une incompréhension s'était installée, car beaucoup

ont pu penser qu'il s'agissait de six postes de médecins ouverts sur la MSP. Or, le plus difficile est d'attirer les candidats.

Mobiliser Stéphanie Rist. « Est-ce que Stéphanie Rist sera là pour cette réunion du 17 septembre ? », interroge Michel Ricoud, rejoint plus tard par Michel Languerre, de QVLS. La députée LREM de la

première circonscription du Loiret est aussi une spécialiste des questions de santé. La présence du sénateur Jean-Pierre Sueur à ce temps fort est attendue. Un message doit être envoyé par Michel Ricoud pour essayer de faire venir l'élue nationale.

Des charges trop élevées ? Les protagonistes ont évoqué le différentiel de char-

ges existant entre la MSP de La Source et la maison médicale de Saint-Cyr-en-Val. « Les chiffres sont à vérifier, mais on serait peut-être autour de 420 euros par mois de loyer pour un médecin de Saint-Cyr-en-Val », évalue Nathalie Kerrien. « À La Source, il me semble que c'est près de 600 euros. Si tu te mets à la place d'un médecin, qu'est-ce que tu choisis ? » La conseillère départementale jure ne pas vouloir "dérouler le tapis rouge pour les praticiens", mais explique que cette différence peut jouer un grand rôle. L'explication de cette différence tient, selon la Métropole, au fait que la maison médicale de Saint-Cyr-en-Val est un organisme privé, alors que la MSP de La Source est publique.

L'Allier, exemple à suivre ? « Des départements comme l'Allier réussissent à capter les jeunes médecins », certifie Nathalie Kerrien. Un dispositif « Wanted » a notamment été lancé en 2006 par le conseil départemental de l'Allier. Cette démarche a abouti à 47 contrats et

23 installations de jeunes médecins, d'abord en milieu rural. L'idée a été étendue, depuis quelques années, à des zones périurbaines et urbaines en manque de médecins généralistes.

Les charges des MSP en question

Un problème national ? « Il faut rappeler que cette question de santé est une responsabilité de l'État avant tout », estime Michel Ricoud. Ce dernier aimerait réunir des représentants autour de la table. Dans l'un de ses plats principaux, la question d'une zone franche urbaine (ZFU) ou d'un dispositif y ressemblant. Celles-ci concernent des quartiers de plus de 10.000 habitants particulièrement défavorisés. Elles donnent droit, sous certaines conditions, à des exonérations de cotisations pour des implantations de nouvelles entreprises. ■